UBAtc
Union belge pour l'Agrément technique de la Construction asbl
rue du Lombard, 42
B-1000 Bruxelles
http://www.ubatc.be

Membre de l'EOTA et de l'UEAtc
Tél. +32 (0)2 716 44 12
Fax +32 (0)2 725 32 12
info@ubatc.be

Agrément Technique ATG avec Certification

ATG 12/S250

Station de traitement du bois

ARMA s.a.
(BASILIT PCx2)

Valable du 19/12/2012
au 18/12/2017

Opérateur d'agrément

Centre Technique de l'Industrie du Bois
Allée Hof ter Vleest, 3
B-1070 Bruxelles
www.ctib-tchn.be -
info@ctib-tchn.be

Opérateur de certification

Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53 B-1040 Bruxelles
www.bcca.be -
info@bcca.be

Titulaire d'agrément:

ARMA s.a.
Route des Ardennes, 69
6780 Wolkrange
Tel.: +32 (0)63 24 26 15 - Fax.: +32 (0)63 23 50 51
Web: http://www.arma-bois.be
E-mail: arma@arma-sa.com

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément, membre de l'Union Européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.com) et notifié par le SPF Economie dans le cadre de la Directive 89/106/CEE et est membre de l'Organisation Européenne pour L'Agrément Technique (EOTA - voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent suivant un système pouvant être accrédité par BELAC (www.belac.be);

Vu la demande introduite par la société ARMA sa (AG100411);

Vu l'agrément du procédé BASILIT PCx2 A2/T2 (ATG 11/2564);

Vu l'avis du groupe spécialisé "Bois" formulé lors de sa réunion du 15 juin 2011 sur base du rapport présenté par le bureau exécutif "Bois" de l'UBAtc ;

L'agrément est délivré à la société ARMA sa pour sa station de traitement du bois utilisant le procédé de traitement préventif du bois BASILIT PCx2 A2/T2.

D'autre part, l'opérateur de certification BCCA déclare que la production répond aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été signée par le titulaire de l'agrément. L'agrément technique avec certificat comprend le contrôle de la conformité du traitement avec les prescriptions de l'agrément du procédé et de la station.

Date de publication : 19 décembre 2012

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Peter Wouters, directeur

Pour l'opérateur d'agrément, responsable pour l'agrément technique

Alain Grosfils, directeur

Pour l'opérateur de certification

Benny De Blaere, directeur

Le contrôle de la validité de ce texte d'agrément et la consultation de sa dernière version peuvent se faire via le site internet de l'UBAtc (www.ubatc.be) ou en prenant directement contact avec le secrétariat de l'UBAtc.